

BOURDEAU

An aerial night photograph of the village of Bourdeau, Quebec, Canada. The village is built on a steep, snow-covered hillside. The houses and streets are illuminated by warm yellow and orange lights, creating a cozy atmosphere. A prominent feature is a large, curved road or driveway that winds through the middle of the village. The sky is dark, and the overall scene is a beautiful winter night landscape.

Eclairage public

Ce qui va changer

Plan de Bourdeau

Les rues, les lieux-dits

La vie des associations

Au temps de la Covid-19

N° 89
Hiver 2021

Bulletin municipal

Sommaire

- 3 **Edito du maire**
- 4 **Les délibérations du Conseil Municipal**
- 6 **Commission Urbanisme**
- 8 **Commission Communication**
- 10 **Commission Travaux**
- 12 **Extinction de l'éclairage public**
- 16 **Vivre à Bourdeau**
- 25 **La vie des associations**
- 27 **Etat civil**
- 28 **Informations utiles**

ENCART : LE PLAN DU VILLAGE



Edito du maire



Cette nouvelle formule du bulletin municipal que j'ai le plaisir de vous présenter inaugure l'année 2021 et le travail de la nouvelle commission communication. Je remercie le travail d'Isabelle BILLARD, qui a œuvré pour la mise en page des derniers numéros de la mandature précédente. La réalisation de ce bulletin demande beaucoup de travail. Il faut récupérer des sujets, des photos, et ensuite les mettre en forme ensuite en essayant d'être le plus informatif et attractif possible. Vous pouvez d'ailleurs nous proposer des sujets et des photos.

Depuis l'édition du printemps, s'est écoulée la longue période de confinement. Les règles de vie se sont imposées à nous, mettant entre parenthèses certaines de nos activités économiques, professionnelles, publiques, sociales, et bien sûr familiales. La menace virale demeure et nous devons rester solidaires et poursuivre nos efforts notamment pour les gestes barrières. La vaccination me semble être un acte important et un espoir en matière de lutte contre la pandémie.

Je salue le travail du personnel communal qui s'adapte régulièrement aux mesures qui sont prises et qui œuvre pour le bien de tous. Bienvenue aux nouvelles enseignantes, qui partagent désormais le temps scolaire avec la Directrice Mylène PENNISSARD et Julie COULON qui ont choisi de poursuivre leurs enseignements à l'école de BOURDEAU. Merci à elles.

Nous ne sommes pas restés inactifs, vous trouverez dans les pages suivantes des exemples de travaux pour entretenir et améliorer les biens publics. Les travaux de rénovation de la salle polyvalente devraient se finaliser cette année avec le soutien financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Nous avons également poursuivi l'entretien de notre patrimoine bâti locatif, qui contribue à l'équilibre de notre budget en matière de ressources financières. Nous pensons aussi bien sûr au confort de nos locataires.

Avec notre Agglomération Grand Lac, ce sont trois chantiers importants qui vont se réaliser : la mise en œuvre d'une première partie de l'extinction nocturne (1^{er} trimestre), la rénovation des réseaux d'assainissement, d'eau potable et de lutte contre l'incendie au centre du village (1^{er} trimestre), et enfin toute une réflexion sur le partage de l'espace public (piétons, cyclistes et automobilistes).

Nous avons besoin de vous également pour l'entretien de nos abords de voiries. La protection de nos réseaux électriques et téléphoniques est l'affaire de tous. Prenez le temps de regarder la végétation vous appartenant en limite de propriété et taillez-la si besoin ! Faites appel à un professionnel si vous avez un doute en matière de sécurité. N'attendez pas le courrier que nous vous adresserons dans le cadre de notre future campagne de sensibilisation. Merci d'avance de votre compréhension et surtout de votre action !

Permettez-moi un clin d'œil à Jean-Michel VILLOT qui a associé les habitants de Bourdeau, qui le souhaitent, à sa traditionnelle journée d'animation professionnelle avec ses partenaires, cet été.

Je ne peux conclure cet éditorial sans évoquer Danièle et Marc PARPILLON, leur famille et leurs employés qui ont passé la main en octobre dernier. Je salue leur accueil, leur convivialité et leur dévouement qui ont contribué à l'animation au cœur de notre village.

Une page s'est tournée, et je souhaite une pleine réussite à Jean-Baptiste BRUIJNSE et Laurine DES-CLoux qui vont donner une nouvelle vie à L'Épicerie.

Bonne santé, bonne année et prenez soin de vous et de vos proches.

Les Délibérations

25 juin 2020

- N° 16 - **DECIDE** de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020.
- N° 17 - **APPROUVE** le budget primitif M14 2020.
- N° 18 - **AUTORISE** l'EPFL à vendre la parcelle AB77 à la Collectivité de Bourdeau
DIT que les crédits ont été prévus au BP 2020
AUTORISE le Maire, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier
- N° 19 - **AUTORISE**, le Maire à négocier avec les propriétaires
ACCEPTE l'acquisition, de la parcelle A 697
DECIDE de confier à la Société d'Aménagement de la Savoie le soin de rédiger l'acte de vente
AUTORISE Madame Martine BEGET en sa qualité d'Adjointe au Maire à représenter la Commune à l'occasion de cet acte
- N° 20 - **APPROUVE** la liste des titulaires et des suppléants de la CCID
(commission communale des impôts directs)
- N° 21 - **DESIGNE** les membres de la CCID Grand Lac CA

20 août 2020

- N° 22 - **APPROUVE** la convention de mise à disposition à conclure avec Grand Lac
- N° 23 - **AUTORISE** le Maire à signer la convention relative à l'intervention du Centre de gestion sur les dossiers de retraite CNRACL, à compter du 1^{er} janvier 2020 pour une durée de trois ans
- N° 24 - **FIXE** la participation de la commune de la Chapelle du Mont du Chat aux charges de scolarisation pour l'année scolaire 2020-2021.
- N° 25 - **APPROUVE** le projet de régularisation d'une partie de la voirie communale de l'Impasse du Villard pour les parcelles précédemment citées
APPROUVE le devis de la SAS du 17/08/2020 comprenant 3 missions éventuelles pour 6 unités foncières :
- Mission « Etablissement de l'état parcellaire définitif »
- Mission « Négociation Amiable »
- Mission « Acte Administratif »
- N° 26 - **DECIDE** d'exercer son droit de préférence à l'encontre des parcelles A2011 et A2012
AUTORISE le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier
- N° 27 - Concernant le merlon,
APPROUVE l'avenant n° 2 pour un montant de 4 062.00 € € TTC
PRECISE que le nouveau montant du marché est de 118 756.80 € TTC
AUTORISE M. le Maire à signer cet avenant et toutes les pièces s'y rapportant
PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2020
- N° 28 - **EMET** un avis favorable sur l'arrêt du PLUi de Chautagne

10 septembre 2020

- N° 29 - **DESIGNE** les membres de la commission de contrôle des listes électorales
- N° 30 - **APPROUVE** le principe de non réaffectation aux communes membres du résultat de fonctionnement de clôture du budget SSIAD cantonal
APPROUVE le principe de réaffectation directe du résultat d'investissement de clôture aux 2 budgets annexes de soins infirmiers à domicile du CCAS de La Motte Servolex et du CIAS Grand Lac
CHARGE le Maire du suivi administratif de ce dossier
- N° 31 - **DECIDE** La création d'un emploi non permanent d'un agent contractuel à la mairie

- N°32 - **DECIDE** d'instaurer la prime exceptionnelle en faveur de certains agents de la collectivité particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire
- N°33 - **DECIDE** d'annuler et de remplacer la délibération 2017/53 du 18 décembre 2017 pour
Modifier l'IFSE
Modifier le CIA

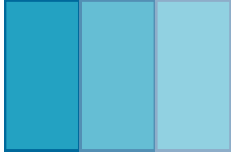
02 novembre 2020

- N°34 - **FIXE** à TROIS le nombre des adjoints au Maire
- N°35 - **ELI M.** Jean-Claude CARPENTIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé troisième Adjoint au Maire
- N°36 - **DECIDE** à compter du 1^{er} NOVEMBRE 2020, le montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints
- N°37 - **DECIDE** de fixer les tarifs des photocopies effectuées par la mairie
- N°38 - **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget liés à la COVID et au merlon
- N°39 - **APPROUVE** la convention d'adhésion au service de calcul des allocations de retour à l'emploi du Centre de gestion de la Savoie,
AUTORISE le Maire à signer la dite convention.
PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget
- N°40 - **DECIDE** de modifier la tarification de nettoyage et de collecte de points de regroupement (conteneurs enterrés/semi-enterrés ou bacs) mais aussi de tout déchet abandonné sur l'espace public
DECIDE de mettre en place cette nouvelle tarification à compter de ladite délibération.
- N°41 - **DECIDE** de prolonger son adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires mis en place par le Centre de gestion de la Savoie avec le groupement SOFAXIS / CNP, pour l'année 2021
APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'adhésion et d'assistance
DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021.
- N°42 - **DECIDE** de fixer les conditions d'exercice du télétravail telles que définies ci-dessus à compter du 04/11/2020
DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget.
- N°43 - **SOLLICITE** la région AuRa pour l'octroi d'une subvention au titre du fonds mis en place pour le développement économique de notre région à hauteur de 6.738 euros HT
- N°44 - **SOLLICITE** le Département pour l'octroi d'une subvention au titre du Fonds d'Urgence aux Collectivités Covid-19.

03 décembre 2020

- N°45 - **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget
- N°46 - **DECIDE** la création à compter du 09 novembre 2020 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade de Adjoint technique
- N°47 - **DECIDE** de soutenir le projet de classe de neige
DECIDE l'attribution d'une subvention d'un tiers du reste à charge par élève habitant Bourdeau, soit une somme globale de 2 724.00 €.
DECIDE de verser cette subvention en 2 fois : 1 partie lors de la réservation sur demande de la Directrice d'école et 1 partie après la sortie sur la base du justificatif des élèves présents à la classe de neige.
DIT que les crédits sont inscrits au budget
- N°48 - **SE PRONONCE** pour un enrobé en résine de couleur plus sécuritaire. La mairie en fera part à la prochaine commission de Grand Lac
- N°49 - **SOLLICITE** la région AuRa pour l'octroi d'une subvention au titre du fonds mis en place pour le développement économique de notre région à hauteur de 10 753.00 € HT (50% du total des dépenses)

Pour plus de détails sur ces délibérations, vous pouvez les trouver sur le site de la mairie :
<https://mairie-bourdeau.fr>



COMMISSION URBANISME

La commission urbanisme se réunit régulièrement pour travailler sur tous les dossiers initiés par nos administrés.

La commission est composée de 5 membres.

Les membres de cette commission n'hésitent pas à échanger sur toutes les décisions et préconisations émises par le service instructeur de grand lac.

Notre commune de Bourdeau est identifiée dans les sites d'appellation « villages balcons » au sein du nouveau PLUI en vigueur depuis le 23 octobre 2019.

Les architectes des bâtiments de France sont consultés systématiquement pour toutes les études, tant pour les des déclarations préalables que pour les nouveaux permis de construire. Ils n'hésitent pas à se projeter vers une vision long terme pour notre environnement privilégié.

Les structures de réseaux de distribution, tels que ENEDIS, les services des eaux et des déchets sont également consultés.

L'architecte conseil de notre agglomération peut être visité pour avis en amont de tout projet.

Tous les avis sont bien pris en considération. De ce fait, plusieurs échanges peuvent avoir lieu entre nous tous, les pétitionnaires, les architectes et les membres de la commission.

Au travers de ces partages, la mission de notre groupe est toujours dictée par une volonté de répondre à la meilleure évolution et à un objectif environnemental, adaptés au mieux à notre site unique.

Sur cette période de l'année 2020, 26 demandes ont été instruites réparties suivant les catégories :

- **3 Permis de construire**
- **14 Déclarations Préalables de travaux**
- **2 Modifications de permis après dépôt**
- **3 Transferts & Autres permis**
- **4 dossiers ont fait l'objet d'annulation ou rejet**

COMMISSION URBANISME

Permis de construire

N°	Demandeur	Nature du projet	Décision
1	Anne PETKU	Construction maison individuelle	Annulation le 9/07/2020
2	Sabine DECROCK	Extension maison individuelle	Notifiée le 9/07/2020
3	Pierre MARIN	Construction maison individuelle	Notifiée le 7/12/2020

Permis d'aménager

N°	Demandeur	Nature du projet	Décision
1	Valérie BLANC	Serre horticole	Annulation le 20/03/2020

Modification permis délivré

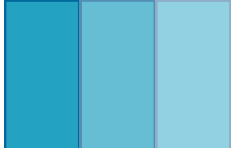
N°	Demandeur	Nature du projet	Décision
1	Jean-Louis LE FLOCH	Construction piscine	Autorisation
2	SCI CHATEAU DE BOURDEAU	Création 5 éco-logis	Autorisation

Déclaration préalable

N°	Demandeur	Nature du projet	Décision
1	SAS NICOLALYS	Portail, Portillon, Balcon	Favorable
2	Valérie BLANC	Serre Horticole	Favorable
3	Isabelle BILLARD	Modification façades et couverture terrasse	Favorable
4	Lirim PETKU	Construction abri jardin (<12m ²)	Rejet Tacite
5	Alberte JAQUIER	Réfection toiture	Favorable
6	Jean-François GUSTIN	Réfection toiture	Annulation
7	Cécile GAVARD	Nettoyage façade	Favorable
8	L'Épicerie chez JIB	Ravalement des façades	Favorable
9	René PARPILLON-CACHOUD	Piscine	Favorable
10	Jean-François GUSTIN	Réfection toiture	Favorable
11	Bénédicte MALLET	Changement des portes & fenêtres	Favorable
12	Claude TRIBERT	Abri voiture	Favorable
13	Monique MUSY	Changement huisseries	Favorable
14	Pierre SARRIEN	Changement huisseries & agrandissement fenêtres	Favorable

Transfert de permis & autres

N°	Demandeur	Adresse / Nature du projet	Décision
1	L'Épicerie chez JIB	Agencement intérieur Receiving du public	Accord
2	SCI G.A.N.	Route du Lac	Accord



COMMISSION COMMUNICATION

Commission Bulletin Municipal, site Internet et Tourisme :

Notre commission est constituée de 7 personnes, elle s'est réunie à plusieurs reprises et a travaillé activement au développement d'une communication encore plus efficace. Notre souhait a été de réfléchir à faire rapidement des modifications sur les points que vous allez découvrir ci-dessous.



Bulletin Municipal : Revu en profondeur, cette nouvelle mise en page de notre bulletin municipal le rend plus moderne sans changer son esprit. Les informations habituelles restent les mêmes. Vous avez entre les mains la nouvelle version et nous espérons qu'elle vous plaira autant qu'à nous !



Réseaux sociaux : Déjà présente sur Twitter, notre commune est maintenant aussi présente sur Facebook. N'hésitez pas à suivre les informations via ces 2 comptes, ces modes de communication permettent une information quasi instantanée pour signaler les différents événements qui peuvent avoir lieu sur notre commune (coupure d'électricité / route barrée...).



Twitter : @bourdeau_savoie



Facebook : « Commune de Bourdeau »

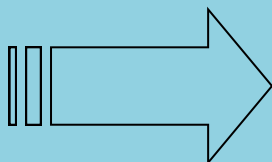
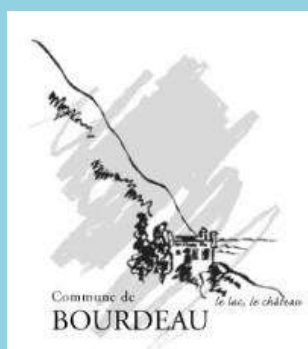
Cette page Facebook est la fusion de 2 pages dont l'une est à l'initiative d'Aurélie Lavelle, une amoureuse de Bourdeau, habitant le village.



Site internet : <https://mairie-bourdeau.fr/>

Nous avons revu en partie le site internet pour gagner en lisibilité sur les actualités de notre commune. Sur la page d'accueil vous trouverez par exemple un bandeau intitulé « Quoi de neuf ? » Il présente les dernières informations de notre commune.

Refonte du logo de notre commune :



Toujours dans un souci de moderniser notre communication, nous avons pris le temps de la réflexion pour revoir notre logo. Il nous a paru intéressant de faire apparaître les 3 éléments marquants de notre commune dans ce nouveau logo, la Dent du Chat, le château et le Lac. Vous le retrouverez prochainement sur l'ensemble des courriers, sur les réseaux sociaux et le site de la commune.

Enfin nous pouvons vous annoncer que deux projets devraient voir le jour très prochainement et ils vous seront destinés :



L'application « **Illiwap** », très simple à installer sur vos smartphones, vous permettra d'obtenir en temps réel des informations, des vigillances ou des alertes concernant la commune. Cette application sera disponible 24/24 et 7/7. Vous serez informés de sa mise en service par un flash info.



Une autre application plus orientée vers les réseaux sociaux avec une page **Instagram** pouvant servir de vitrine pour notre village.

Régulièrement les services du Conseil départemental de la Savoie et les services de secours organisent un **exercice de simulation d'incendie dans le tunnel du chat**. Quelques membres du Conseil Municipal ont été invités en tant qu'observateurs. Chaque conseiller assistera au moins à un essai au cours de son mandat.



Le développement de **la fibre** a démarré sur notre commune. Quelques câbles souterrains ont été tirés et des poteaux aériens seront renforcés pour accueillir **la fibre** sur certains secteurs. Une armoire neuve a été installée sur le domaine public et intégrée au mieux en collaboration avec les services d'Orange.



Le nouveau panneau d'affichage "**Bienvenue à Bourdeau**" a été installé par Philippe, notre employé communal, et des élus.



COMMISSION TRAVAUX



La commune a fait l'acquisition de deux **purificateurs d'air** avec le soutien financier de la Région Auvergne Rhône Alpes. Un exemplaire a été installé dans la cantine et permettra une meilleure gestion du nombre de personnes dans la salle. Le second est installé dans la salle de motricité.



Salle polyvalente :

Un généreux **donateur** a fourni un plan de travail pour la cuisine de la salle polyvalente, et un meuble de rangement pour l'office de la mairie.

De nouveaux rideaux ont aussi été installés .



Sur la route qui descend au port, le revêtement a été restauré.

Le même style de restauration a été effectué route de l'Épine.

Extinction de l'Éclairage Public à Bourdeau

L'extinction de l'éclairage public, démarche importante pour la biodiversité, la santé des personnes et les économies d'énergie, est une évolution nécessaire de nos villes et de nos villages.

"L'augmentation continue de la lumière, en entraînant une rupture de l'alternance jour-nuit, a un impact sur le vivant. Jusqu'à présent, les villes considéraient l'éclairage comme un acquis, signe de progrès.

Aujourd'hui, on commence à prendre conscience que la lumière a un coût, économique et énergétique, et des conséquences sur le vivant, le déplacement et la reproduction des animaux ou le sommeil des hommes et la récupération de leurs défenses immunitaires" explique Anne-Marie Ducroux, présidente de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (Anpcen).

Pourquoi :

- **Pour réaliser des économies budgétaires**

25 à 30% : c'est la part de l'éclairage public dans les dépenses énergétiques d'une commune ;

60% : c'est la part de l'éclairage public dans la consommation d'électricité de la commune ;

En éteignant 5 à 7 h par nuit on peut réaliser jusqu'à 50% d'économie sur la facture d'électricité.

- **Pour limiter la consommation d'énergie**

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques,

Pour préserver les ressources naturelles et diminuer la dépendance aux sources d'énergie importées (pétrole, uranium, gaz, etc...), un

potentiel de 40 à 75% d'économies d'énergie est dès aujourd'hui possible en modernisant les installations et en paramétrant une extinction nocturne.

- **Pour protéger la biodiversité**

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore.

Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

- **Pour garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine**

L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme. L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Pour une bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

- **Pour préserver le ciel nocturne**

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

Organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, le concours « Villes et Villages Étoilés », ouvert à toutes les communes, quelle que soit leur taille, valorise celles qui agissent pour la qualité de la nuit.

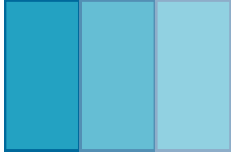
- **Pour respecter la loi**

La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi. Des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets [1]. « Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet des mesures de prévention, de suppression ou de limitation » [2].

[1] Parmi les principales, la loi n°2009-967 du 3 août 2009 dite Grenelle 1, la loi n°2010-788 de juillet 2010, l'article L 538-1 du code de l'environnement ou encore le décret n°2011-831 du 12 juillet 2011.

[2] D'après l'article 41 de la loi n°2009-967 du 3 août 2009 dite Grenelle 1





Situation de Bourdeau :

Nombre de points d'éclairage sur la commune : 127 points (6 transfos de distribution)
Nombre d'heures d'éclairage par point et par an : environ 4 000 heures (soit + de 160 jours entiers).

Coût annuel de l'éclairage public pour notre commune : un peu plus de 6 000 € en 2018.

A noter que la commune, depuis plusieurs années, remplace les ampoules énergivores. Nous avons fait le choix d'éclairage LEDs plus économiques et d'un modèle qui limite les rayonnements bleus néfastes à la nature.



Effets :

Économique :

Une économie de 30% du poste électricité est envisageable et non négligeable pour notre commune.

Environ 2500 heures d'éclairage économisées, soit plus de 100 jours entiers.

Environnemental :

Comme déjà développé plus haut, un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces. Éclairer la nuit a un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

Et la sécurité dans tout ça !!!

"Il existe une anxiété des habitants, mais pas une insécurité réelle",

Cette mesure peut générer, chez certaines personnes, un sentiment d'insécurité.

Pourtant, les observations menées auprès des collectivités ayant déjà mis en place l'extinction de l'éclairage démentent les craintes des riverains.

Ainsi, il n'a pas été établi de corrélation entre l'extinction de l'éclairage public et une évolution du nombre d'actes de délinquance. Il est d'ailleurs à noter que, selon le ministère de l'intérieur, 80% des vols et agressions ont lieu en plein jour.

- En matière de sécurité routière, le constat serait même qu'en abordant un secteur peu ou pas éclairé, les automobilistes ont plutôt tendance à décélérer ou même freiner afin d'être plus attentifs à l'état de la chaussée et à leur trajectoire.

- De plus, la suppression de l'éclairage en pleine nuit limite les rassemblements de personnes troublant la tranquillité de l'ordre public ou les dégradations de biens mobiliers.

Mise en place :

Au vu de l'activité nocturne dans les rues de notre village, il est proposé pour une durée de 6 mois, l'extinction de l'éclairage de la commune de 23h00 à 05h30.

En cas de manifestation ou festivité organisée par la commune en soirée, cette période pourra être reconsidérée.

Signalisations éventuelles d'obstacles sur la voirie.

Un bilan sera effectué au bout de 6 mois avant de prendre une décision définitive.

D'une façon générale, et notamment pendant cette période, nous demandons à nos concitoyens de se rendre visibles quand ils se déplacent dans le village en utilisant des vêtements réfléchissants (gilets jaunes obligatoires dans nos véhicules) et/ou des lampes .

JARDINIER CHERCHE JARDIN



JARDIN CHERCHE JARDINIER

Vous habitez à Bourdeau, vous rêvez de bons légumes, de jolies fleurs, de petits fruits succulents mais vous n'avez pas de terrain.

Vous avez un jardin ou simplement un terrain mais vous n'avez pas le goût, pas le temps ou plus la force de l'entretenir et vous seriez ravi de le voir reprendre vie et produire à nouveau des légumes frais.

Pourquoi ne pas essayer de récolter les *demandes* et les *offres* des uns et des autres dans le but de répondre aux attentes de chacun et créer des échanges ?

Faites-vous connaître auprès de nous !

Françoise Gaury / 06 59 46 43 04 / pmgaury@hotmail.com
Jordi Veirman / 06 86 10 11 24 / jordi.veirman@gmail.com

Vous avez des compétences particulières dans quelque domaine que ce soit, nous pouvons vous faire connaître à travers notre bulletin, comme ce mois-ci, **Eléonore et Jersen que vous découvrirez peut-être !**

Prenez contact avec la mairie, Commission Communication pour nous le faire savoir.

L'institut de beauté d'**Eléonore** fête déjà ses 5 ans !



Ambassadrice de la marque « Payot » pour vos soins corps et visages, pour sublimer vos ongles des mains et des pieds avec la marque « O.P.I », et « 1944 Paris » pour vous embellir pour une soirée ou votre mariage.

L'institut vous propose aussi une large gamme de produits de beauté en boutique, pour vous ou pour offrir ainsi que des cartes cadeaux.

Vous pouvez la suivre sur son compte **FACEBOOK** « Institut de Beauté d'Eléonore » pour connaître ses actualités, les nouveautés et ses offres régulières.

Retrouvez Eléonore dans un cadre cosy et chaleureux pour un moment de détente pour vous ou pour offrir à vos proches.

Elle vous accueille du lundi après-midi au samedi matin (sauf le mercredi).

Institut de Beauté d'Eléonore, 374 route de la Révine - 73370 Bourdeau

Tél. : **07 86 40 45 79**

Une compétence à découvrir : **Jersen**

Jersen est une micro structure tenue par Jérôme Senmartin qui officie depuis quelques années dans la conception, la fabrication et la réparation d'éléments en matériaux composites ou en plastique.

Mais que sont les matériaux composites ? :

C'est une catégorie de matériaux plus ou moins nouveaux qui sont fabriqués à partir de résines (polyester ou époxy pour les plus répandues) et de fibres de verre ou de fibres de carbone.

On connaît bien aujourd'hui ce genre de matériaux qui rentrent dans la constitution des cadres de vélo, des coques de bateau, des bâtons de ski, des skis, des paddles, des surfs, des planches à voile, pour les plus connus.

Bien entendu, on trouve aussi ces matériaux à la fois légers et résistants dans l'automobile, la moto, l'aéronautique, l'aérospatiale, etc... Bref, partout où la notion de performance est recherchée.



Réservoir de moto



Prise d'air sur une moto

Jersen propose :

- La réalisation de pièces sur mesure selon cahier des charges.
- Des réparations en tout genre : paddle, planche à voile, coque de bateau, caravane, camping-car, toiture, chéneaux, cadre de vélo carbone, pagaie, menuiseries, etc...

Installé dans un petit atelier à domicile mais pouvant également se déplacer, Jérôme pourra vous rencontrer pour parler de vos projets.

Vous pouvez le contacter par mail à « contact.jersen@gmail.com » ou par téléphone au :

06 07 91 98 49

Port'Age de livres :

Des livres et des hommes ... et des femmes aussi !

Gôter au plaisir de la discussion et de la lecture malgré les difficultés liées au vieillissement, voilà le bel objectif que la commune souhaite poursuivre en s'associant au CIAS Grand Lac autour du projet « **port'Age de livres** ».

Accord'Age, le service de lutte contre l'isolement du CIAS Grand Lac, anime depuis de nombreuses années un réseau de bénévoles aixois. Ces derniers se rendent au domicile de personnes âgées isolées, ne pouvant plus sortir de chez elles, pour leur apporter des livres de bibliothèque, discuter, faire la lecture, passer un bon moment autour de jeux de société, ... L'objectif de ces visites est de rompre l'isolement, de (re)tisser un lien social et fraternel.



Les bénévoles sont formés et accompagnés par Accord'Age. Ils effectuent en moyenne deux rencontres par mois auprès des personnes visitées. Ils sont accompagnés dans leur bénévolat par une psychologue, à raison de quatre temps de formation dans l'année.

Avec le CIAS et d'autres communes voisines, la mairie souhaite aujourd'hui développer cette action auprès des habitants âgés et souffrants de solitude au quotidien.

- ➡ Si vous êtes intéressé(e) par cet engagement bénévole et citoyen,
- ➡ Si vous êtes âgé(e), isolé(e) et intéressé(e) par ces visites à domicile autour du livre,

Nous vous invitons à prendre contact avec Accord'Age soit par téléphone (04 79 88 68 77) ou par e-mail (accordage@cias-grandlac.fr).



A l'école

Lors d'une sortie durant le temps scolaire dans le cadre de l'activité d'art visuel les enfants ont réalisé un **tableau éphémère** avec des éléments naturels fleurs herbes bâtons...

Depuis de nombreuses années, un **tableau du Château**, appartenant à la famille Novel était exposé dans une des salles de l'Épicerie. Ce tableau peint par René Quazzola, ancien propriétaire du Beurivage, avait été offert aux parents Novel. La famille a souhaité le mettre à disposition de la mairie, il sera installé dans la salle du conseil.



La **collecte** organisée par l'association des donneurs **de Sang** du Bourget du Lac, Bourdeau, La Chapelle du mont du Chat, le 10 août 2020 sous la houlette du Président Bernard PER-RIN et toute son équipe a réuni 44 donneurs dont 4 nouveaux.

Le nouveau bureau du Comité Local Le Bourget du Lac, Bourdeau La Chapelle du Mont du Chat du Souvenir Français autour du Président Dominique CHIVOT a été reçu en mairie pour échanger sur divers sujets.

Vice président, Jean-Louis PHILIFERT.
Secrétaire, Marcelle CHEVALIER.
Trésorier, Bernard CHEVELARD



LA BIBLIOTHEQUE

Lucienne, Alberte, Catherine et Martine vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021.

Nous remercions nos fidèles lecteurs qui nous motivent pour continuer ce service public. Notre motivation serait encore plus importante si le nombre de nos lecteurs augmentait.

Compte tenu des obligations de chacune de nous, à certaines périodes de l'année il nous est difficile d'assurer les 4 permanences hebdomadaires.

Aussi une aide serait la bienvenue .

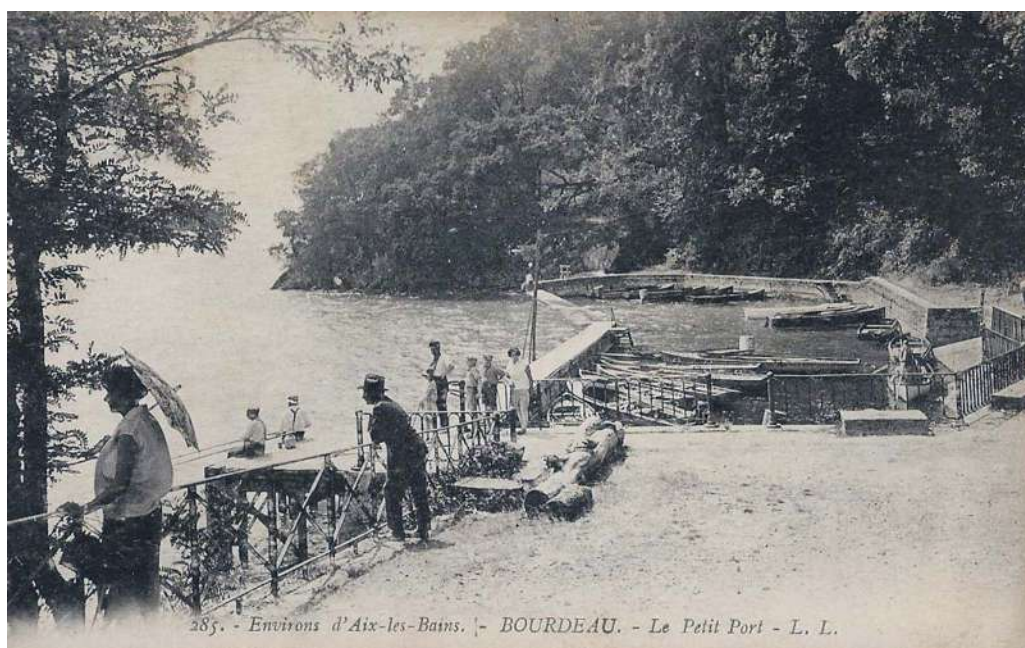
Au plaisir de vous recevoir à la bibliothèque.



VIVRE A BOURDEAU

Les héritiers de Soizik et Jacques de CORBIERE ont remis à la commune une collection de cartes postales du Lac du Bourget et des ses environs.

L'album a été réalisé au cours des années passées dans "**les Maisons Blanches**" route du port, de 1972 à 2020. Il sera consultable à la bibliothèque après un travail de numérisation. Merci à eux pour ces magnifiques cartes postales historiques.



Campagne Elagage

La période est bien propice pour mettre à niveau tous les débordements et dépassements de nos propriétés qui pourraient venir gêner et entraver la bonne diffusion de tous nos réseaux, électriques, téléphoniques, eaux usées, pluviales ou autres.

Tous les services de ces infrastructures n'hésitent pas à venir vers nous, à nous signaler ou demander d'intervenir afin que les réseaux soient toujours performants.

Les fortes chutes de pluies, les chutes d'arbres, voire de pierres viennent régulièrement endommager et décrocher les câbles.

Aidons-les par toutes nos actions qui pourront anticiper des désordres et autres casses de lignes de réseaux grâce à un élagage préventif régulier sur chacune de nos propriétés.

Nous vous en remercions par avance.

L'équipe municipale.



A NOTER QUE LE PRÊT D'UN BROYEUR EST PROPOSE SUR RESERVATION AUPRES DE LA MAIRIE.

IL SERA DISPONIBLE DU 18 FEVRIER AU 03 MARS 2021

Nettoyons la nature!

Comme toutes les années et sur l'initiative des Centres E. Leclerc, l'opération « Nettoyons la nature » s'est déroulée le samedi 26 septembre 2020.

Martine Béget avait la tâche d'organiser la collecte des déchets de toutes sortes durant cette journée afin que grands et petits, sensibles à la qualité de notre environnement puissent passer ensemble un bon moment communautaire pour le bien de tous.



VIE DES ASSOCIATIONS

Le Petit Théâtre de Bourdeau

Le Petit Théâtre a retrouvé son rendez-vous hebdomadaire, le mardi soir, en visio avec notre metteur en scène Fabien ROSSIAUD.

Nous avons choisi notre nouvelle pièce : « **ZE contrat** », de Marie Laroche Fermis.

Nous travaillons notre texte, soucieux de pouvoir reprendre les répétitions bientôt et vous présenter un spectacle plein de rires comme vous les aimez.

Comme pour chacun de nous, l'année 2020 du Petit Théâtre de Bourdeau a été marquée par la pandémie. Nous avons eu la chance de faire notre dernière représentation de la pièce « Incorrigible » à Saint-Sulpice le 7 mars.



Les nouvelles soirées provisoires du Petit Théâtre

Quelques jours après, le confinement était prononcé et pour conserver sa santé en pleine forme, l'une de nos actrices se doit de rester bien au chaud chez elle. Son absence étant pour l'instant indéterminée, le Petit Théâtre recrute une nouvelle comédienne.

Nous avons hâte de retrouver notre public adoré et en pleine santé. Bonne Année 2021 !

Yogattitude

Yogattitude a fini la saison d'été début juillet par petit groupe en extérieur, une belle expérience pour chacun pour profiter de la nature également.

La reprise des cours s'est déroulée pour la nouvelle année en septembre en salle jusqu'aux vacances de Toussaint.

Actuellement les cours continuent en séances audio toutes les semaines avec deux professeurs.

Yogattitude accepte toutes les personnes, débutantes aussi, pour tout niveau en cours d'année, à tout moment, même en milieu ou fin de trimestre.

Les cours à l'unité sont possibles pour cette année particulière.

Contactez nous pour plus de renseignements : Yogattitude - 06 15 57 88 88



L'Association des Parents d'Elèves

Compte tenu de la situation, nous n'avons pas eu le plaisir de vous proposer les habituelles animations conviviales et gourmandes de l'APE. En cette année exceptionnelle, l'équipe enseignante a ce-



pendant réussi à organiser une **classe de découverte de ski de fond** pour toute l'école. Pour aider au financement de ce séjour en plein air, nous vous proposerons dans les mois à venir plusieurs commandes sur le modèle des ventes de chocolats, de sapins ou de galettes, auxquelles vous avez déjà pu participer. Pour joindre l'utile à l'agréable...



Gymnastique Volontaire

La Gymnastique Volontaire de Bourdeau vous présente ses vœux les plus sportifs !

Avant l'arrêt de l'activité, suite au nouveau confinement, de nouveaux adhérents sont arrivés.

Ce n'est pas la motivation qui nous manque pour reprendre nos cours tous les mercredis de 19h20 à 20h20 à la salle polyvalente.

Rejoignez-nous pour vous détendre et vous amuser en travaillant des muscles insoupçonnés !

Etat CIVIL



Sulélio PETKU, le 23 juillet 2020

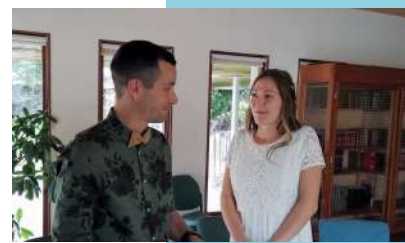
Mahé BOUCLAINVILLE, le 08 août 2020

Tristan Jose Michel MARTIN, le 20 août 2020

Marceau Indie Andrès TISSEYRE, le 21 septembre 2020

Lise OSMONT, le 10 janvier 2021

Colt CHICHERIT, le 11 janvier 2021



MARIAGES :

Bruno NOVEL & Cathy ROSSAT, le 08 août 2020

Georges ROSSI & Pascale BLANC, le 27 août 2020

Olivier OSMONT & Marie-Liesse LEPEIGNEUX, le 03 octobre 2020

PACS :

Cindy FORESTIER & Gérald VIOSSAT, le 17 décembre 2020



Denise CHOLET, le 19 juin 2020

Mario CHIOCCINI, le 12 août 2020

Roland RUBEL, le 15 janvier 2021

Informations UTILES

Mairie de Bourdeau

42, place Lamartine - 73370 Bourdeau
Tél. : 04 79 25 03 41
E-mail : contact@mairie-bourdeau.fr
Site : www.mairie-bourdeau.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi : 09:00 à 12:00
Mardi : 14:00 à 17:00
Jeudi : 16:00 à 18:45

Allo Service Public

Tél. : 3939

Grand Lac Communauté d'Agglomération

1 500, boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains
Tél. : 04 79 35 00 51
CALB : site : www.agglo-lacdubourget.fr

Déchetterie

La Plaisse - 73370 Le Bourget du Lac
Tél. : 04 79 75 07 89

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre) :

Lundi au vendredi : de 14:00 à 17:00
Samedi : de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 18:00

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Lundi au vendredi : de 14:00 à 17:00
Samedi : de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 18:00

Office de Tourisme Intercommunal Aix-les-Bains Riviera des Alpes

Place Général Sevez - 73370 Le Bourget du Lac
Tél. : 04 79 88 68 00
Fax : 04 79 88 61 01
E-mail : accueil@aixlesbains-rivieradesalpes.com
Site : www.aixlesbains-rivieradesalpes.com

Animations jeunes

SICAMS
Tél. : 04 79 65 97 99
E-mail : sicams-coordination@orange.fr

Médecins du Bourget du Lac

Cabinet des Dr Julien **Blake** et Laëtitia **Tremey**
Tél. : 04 79 85 15 80
Dr Sophie **Moureau** Tél. : 04 79 84 46 20
Dr Clara **Bitchev** Tél. : 04 79 25 00 52
Dr Gérard **Rouvière** Tél. : 04 79 25 33 33

Infirmiers du Bourget du Lac

Marie Seillier & Emmanuelle Favre :
Tél. : 06 23 93 91 75 / 06 21 20 35 42
Patricia Hulin & Marlène Mondon : Tél. : 04 79 25 30 16
Rodolphe Albrieux & Cédric Touzalin : Tél. 06 67 05 77 90
Delphine Albrieux : Tél. 06 63 19 54 89

Pharmacie du Prieuré

Tél. : 04 79 25 00 04

Soins à domicile

SSIAD Tél. : 04 79 65 97 98
CCAS Tél. : 04 79 26 23 13

SOS Médecin

Tél. : 3624

URGENCES : 112

Gendarmerie Tél. : 04 79 25 40 16
Site : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
Pompier Tél. : 18
S.A.M.U. Tél. : 15
Centre antipoison Tél. : 04 79 42 42 42
Centre hospitalier Tél. : 04 79 96 50 50

Halte garderie du Bourget du Lac

Tél. : 04 79 26 23 13

Transports

Taxi Dupraz Tél. : 06 30 29 03 89
Synchro Bus Tél. : 04 79 68 73 73
Ondéa Tél. : 04 79 88 01 56
SNCF Tél. : 3635

Dates à retenir :

Les élections régionales et départementales devraient avoir lieu les 13 et 20 juin 2021



Rédaction et mise en page par la mairie de Bourdeau avec la collaboration de Marc Barillon et Pierre-Marie Gaury.
Impression par « Couleurs Montagne Imprimerie » à La Ravoire.
Crédit photos : Mairie de Bourdeau, les associations, Eléonore Marin, Jérôme Senmartin, Cindy Forestier, Bruno Novel, Pascale Rossi, Pierre-Marie Gaury, Banques d'images Pexels & Unsplash.
Impression plan du village par « Imprimerie de Savoie » à Chambéry le Haut.